



Vendredi 02 Septembre 2022

Visite d'Olivier Dussopt, Ministre du Travail, en Ardèche Paysan.nes et ouvrier.es agricoles doivent vivre dignement de leur travail

La Confédération paysanne de l'Ardèche a participé à la rencontre avec le Ministre du travail, M.Dussopt, ce vendredi 02 septembre en Nord Ardèche sur la problématique de l'emploi des saisonniers agricoles. En tant que Ministre du « Plein emploi », nous lui avons déjà fait entendre la catastrophe que représente la perte sans précédent du nombre de paysannes et de paysans depuis plusieurs dizaines d'années¹, équivalent à un **plan de licenciement massif dans le monde agricole**. Ce « plan social » a ainsi comme conséquence une concentration des moyens de production et un glissement des actifs agricoles vers de la main d'œuvre saisonnière précaire.

Cette précarisation toujours plus forte est une des causes importantes de la pénurie actuelle de saisonniers agricoles. Nous dénonçons les décisions précarisant les métiers de l'agriculture et soulignons le cynisme des mêmes responsables de la précarisation qui dénoncent la pénurie de main-d'œuvre. :

- des négociations salariales pour les ouvriers agricoles mises en échec volontairement par la FNSEA au mois d'août pour aboutir à une grille dont les 2 premiers paliers sont EN DESSOUS du SMIC !
- une réforme de l'assurance chômage votée lors du 1^{er} mandat d'Emmanuel Macron qui durcit les conditions d'accès et une baisse drastique des indemnisations
- un système de « travailleurs détachés » qui organise une concurrence au sein même du pays entre les conditions d'emploi et de rémunération des travailleurs quand il ne s'agit pas, dans les cas les plus graves, d'esclavagisme moderne de saisonniers étrangers

Bien évidemment, de nombreux paysan.nes se trouvent dans une situation économique extrêmement difficile à cause de la hausse des coûts de production sans précédent de cette année et des choix politiques ultra-libéraux laissant l'agro-industrie et la grande distribution s'accaparer les bénéfices de la filière.

Mais l'appauprissement d'une autre catégorie de travailleurs ne peut être un objectif ! L'agriculture française ne s'en sortira pas si la seule réponse apportée est une précarisation et un appauvrissement toujours plus important des salariés agricoles au prétexte que les paysannes et les paysans ont du mal à vivre de leur travail : chacun doit pouvoir vivre dignement de son travail !

La Confédération paysanne propose un changement intégral du système agricole devant permettre de donner les moyens des paysan.nes d'améliorer l'attractivité des métiers agricoles via une augmentation des salaires et des conditions de travail :

- en redistribuant les aides agricoles de la PAC en fonction d'un paiement à l'actif agricole plutôt qu'à la surface
- en mettant en place des Prix Minimum d'entrée pour les produits agricoles importés ne permettant plus d'avoir de distorsion de concurrence liées à des produits arrivant à des coûts de production plus bas
- en améliorant le pouvoir d'achat alimentaire des français par la mise en place d'un système de Sécurité sociale alimentaire
- en obligeant l'agro-industrie et la grande distribution à reverser une part des bénéfices de la filière agro-alimentaire aux paysan.nes après l'échec total des lois Egalim ayant acté l'impuissance des négociations au bon vouloir des différents acteurs

Le métier d'ouvrier agricole doit avoir du sens et être rémunérateur, la pénurie de vocation dans ces métiers ne se réglera pas à coup de « toujours plus » de précarité. La Confédération paysanne continuera sa mobilisation pour changer ce système libéral qui piétine les plus faibles afin que paysan.nes et ouvrier.es agricoles puissent vivre chacun dignement de leur travail.

Contact :

Aurélien Mourier, co-porte-parole : 07 69 09 38 07

¹ En Ardèche, 17000 paysan.nes en 1983 contre moins de 3800 au dernier comptage de 2020